



Le Quotidien

Statistique Canada

Le mercredi 14 mai 2008
Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est

Communiqués

Heures travaillées et productivité du travail dans les provinces et les territoires, 2007	2
En 2007, Terre-Neuve-et-Labrador a dominé le pays au chapitre de la croissance de la productivité du travail, tandis que l'Alberta a connu la plus forte baisse. Dans les deux cas, les variations dans la contribution relative de l'extraction conventionnelle du pétrole brut à leur économie provinciale respective ont joué un rôle important.	
Étude : Les corrélats des erreurs de médicament dans les hôpitaux, 2005	6
Le personnel infirmier travaillant dans des milieux hospitaliers où les effectifs et les ressources sont perçus comme insuffisants de même que les infirmières et les infirmiers faisant habituellement des heures supplémentaires sont plus susceptibles de déclarer qu'un patient a reçu un mauvais médicament ou une mauvaise dose, selon une nouvelle étude.	
Étude : Estimations et effets de l'obésité fondés sur des mesures autodéclarées et sur des mesures directes, 2005	8
Indice des prix de la construction de bâtiments non résidentiels, premier trimestre de 2008	8
Produits pétroliers raffinés, mars 2008	9
Production de pétrole brut et de gaz naturel, mars 2008	10
Fil d'acier et certains produits de fil métallique, mars 2008	10

Nouveaux produits



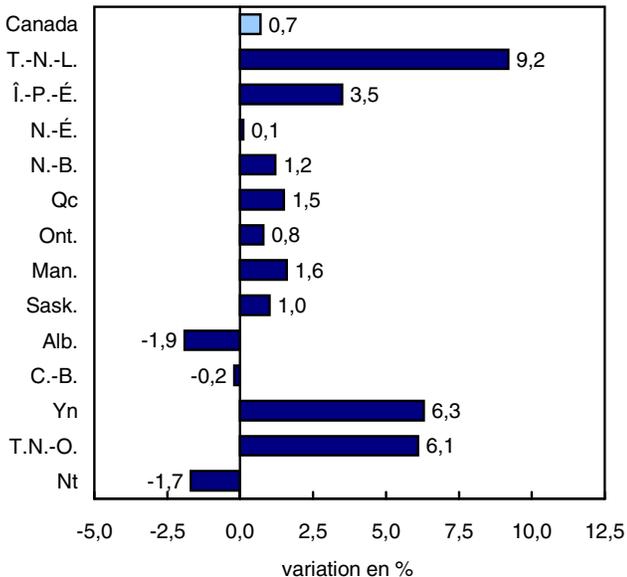
Communiqués

Heures travaillées et productivité du travail dans les provinces et les territoires

2007

En 2007, Terre-Neuve-et-Labrador a dominé les autres provinces au chapitre de la croissance de la productivité du travail, tandis que l'Alberta a connu la plus forte baisse. Dans les deux cas, les variations dans la contribution relative de l'extraction conventionnelle du pétrole brut à leur économie provinciale respective ont joué un rôle important.

Croissance de la productivité du travail par province et territoire en 2007



À l'échelle nationale, la productivité s'est accrue de 0,7 % en 2007, soit un taux comparable à celui affiché en 2006, mais un taux nettement plus faible que celui observé en 2005. Cet accroissement s'est produit dans un contexte marqué par l'appréciation du dollar canadien et par le maintien des prix des ressources naturelles à des niveaux élevés en raison de la forte demande mondiale.

Terre-Neuve-et-Labrador a affiché une hausse marquée de 9,2 % de sa productivité, soit le taux de croissance le plus rapide au pays. Cette progression résulte d'une reprise des activités d'extraction pétrolière,

Note aux lecteurs

Ce communiqué traite des estimations annuelles moyennes des heures travaillées et de la productivité du travail par industrie et aux échelons provincial et territorial pour 2007.

Pour cette analyse, les mesures de productivité portent sur l'ensemble de l'économie, alors que dans les communiqués sur les mesures trimestrielles de productivité du travail, l'analyse porte essentiellement sur le secteur des entreprises.

Sur le plan agrégé, les estimations de la productivité de ce communiqué sont fondées sur les indices Fisher en chaîne du produit intérieur brut (PIB) réel aux prix du marché, alors qu'à l'échelon industriel, celles-ci sont obtenues à partir des estimations du PIB aux prix de base.

Le rendement de l'économie mesuré par la productivité du travail doit être interprété avec prudence, puisque ces estimations reflètent les variations d'autres facteurs de production, notamment du capital, en plus de la croissance de l'efficacité des processus de production. De plus, la croissance de la productivité du travail est influencée par l'évolution de la structure industrielle. Par conséquent, la productivité du travail tend à être plus hétérogène dans les provinces plus petites.

Cette mise à jour des statistiques du travail est conforme aux révisions des Comptes économiques provinciaux et territoriaux qui ont été publiées dans Le Quotidien du 28 avril 2008.

La productivité du travail est calculée par le PIB réel par heure travaillée. Des hausses de productivité surviennent lorsque la production totale de biens et services s'accroît plus vite que le volume de travail consacré à cette production.

lesquelles avaient été entravées par des difficultés de production en 2006. En Alberta, la transition de l'industrie pétrolière traditionnelle vers celle plus coûteuse des sables bitumineux se poursuit. Parallèlement, la forte croissance de la population en Alberta a entraîné une expansion des industries de services nécessitant plus de main-d'oeuvre. Ces deux changements en Alberta ont détourné l'économie des activités plus productives.

Les accroissements de la productivité du travail ont également été supérieurs à la moyenne nationale à l'Île-du-Prince-Édouard, au Manitoba, au Québec, au Nouveau-Brunswick, en Saskatchewan, en Ontario, au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest.

Pour une deuxième année consécutive, l'Alberta et la Colombie-Britannique ont affiché les plus fortes augmentations des heures travaillées parmi les provinces. À l'opposé, l'Île-du-Prince-Édouard était la seule province à enregistrer une baisse des heures travaillées, alors qu'elles sont demeurées inchangées à Terre-Neuve-et-Labrador.

La rémunération horaire a augmenté de 4,0 % à l'échelle nationale en 2007, soit un taux pratiquement

inchangé par rapport à celui de 4,1 % enregistré l'année précédente. Il s'agit toutefois d'une croissance plus faible que la progression de 5,0 % observée en 2005.

Deux provinces de l'Atlantique enregistrent les plus fortes croissances au chapitre de la productivité

Les plus fortes croissances au chapitre de la productivité provinciale du travail en 2007 ont été enregistrées dans deux provinces de l'Atlantique, soit à Terre-Neuve-et-Labrador et à l'Île-du-Prince-Édouard.

Pour une troisième fois en six ans, Terre-Neuve-et-Labrador a éclipsé les autres provinces au chapitre du taux de croissance de sa productivité. Cette hausse fait suite à des prix mondiaux élevés des produits de base et à la reprise de l'extraction pétrolière, qui avait connu des difficultés techniques en 2006.

Terre-Neuve-et-Labrador a connu une baisse de sa rémunération horaire, à la suite d'une hausse exceptionnelle en 2006. Cette hausse découle d'une contribution ponctuelle aux fonds de retraite d'employés du secteur public. Lorsqu'on exclut l'effet de ces paiements spéciaux, le salaire horaire s'est accru à un rythme supérieur à la moyenne nationale.

À l'Île-du-Prince-Édouard, la croissance de la productivité a connu un rythme presque cinq fois plus élevé, passant de 0,7 % en 2006 à 3,5 % en 2007. Le commerce de détail, l'agriculture et la transformation des aliments ont contribué à cette croissance. Pendant que sa production économique s'accroissait à un rythme plus lent qu'en 2006, l'Île-du-Prince-Édouard est la seule province au pays à avoir connu une baisse de son volume d'heures travaillées en 2007. La rémunération horaire dans cette province a grimpé de 5,5 % en 2007 à la suite d'une légère hausse l'année précédente.

En Nouvelle-Écosse, la productivité a progressé d'à peine 0,1 % en 2007, après avoir affiché un taux de croissance supérieur à la moyenne nationale en 2006. Le produit intérieur brut (PIB) réel s'est accru de 1,6 %, soit pratiquement au même rythme que l'augmentation de 1,4 % du volume des heures travaillées. Par ailleurs, la rémunération horaire a augmenté à un rythme inférieur à la moyenne nationale pour une troisième année consécutive.

Au Nouveau-Brunswick, la productivité s'est accrue de 1,2 %, soit un rythme identique à celui observé en 2006. Le volume des heures travaillées au Nouveau-Brunswick a augmenté de seulement 0,4 % en 2007, mais la croissance de sa production économique s'est chiffrée à 1,6 %. Des baisses du volume des heures travaillées se sont surtout manifestées dans la foresterie, dans la pêche ainsi que dans les services administratifs et de soutien et de la gestion des déchets. Par contre, le rythme de

croissance de la rémunération horaire s'est accéléré en 2007.

Les hausses de productivité dépassent la moyenne nationale en Ontario et au Québec

Bien que la croissance économique soit sous la moyenne nationale en Ontario et au Québec pour une cinquième année consécutive, ces deux provinces ont dépassé la moyenne canadienne au chapitre de la productivité du travail. En 2007, la productivité a progressé de 1,5 % au Québec et de 0,8 % en Ontario.

Dans les deux provinces, la croissance du volume des heures travaillées s'est maintenue. Des hausses importantes du volume de travail dans les industries produisant des services ont plus que compensé les baisses observées dans la fabrication.

Les fabricants en Ontario et au Québec ont amélioré leur productivité en 2007. Au Québec, la productivité manufacturière a augmenté de 3,2 %, soit le double du taux enregistré l'année précédente. En Ontario, la productivité a bondi de 3,1 %, après avoir affiché un fort repli en 2006.

Les heures travaillées consacrées à la fabrication ont continué à reculer dans les deux provinces, reflétant ainsi la poursuite de la restructuration de ce secteur. Entre-temps, la production manufacturière a accusé un déclin de 2,2 % en Ontario, lequel résultait en partie de baisses observées dans le matériel de transport. Au Québec, la production manufacturière a augmenté de 0,8 %, surtout grâce à la forte production des produits aérospatiaux ainsi que des machines et matériel.

Au Québec, la croissance de la rémunération horaire a accéléré, notamment en raison du règlement rétroactif sur l'équité salariale des fonctionnaires provinciaux. Cela a entraîné une augmentation de 5,0 % de la rémunération horaire moyenne en 2007. En Ontario, la hausse a été de seulement 3,3 %, soit un taux inférieur à la moyenne nationale.

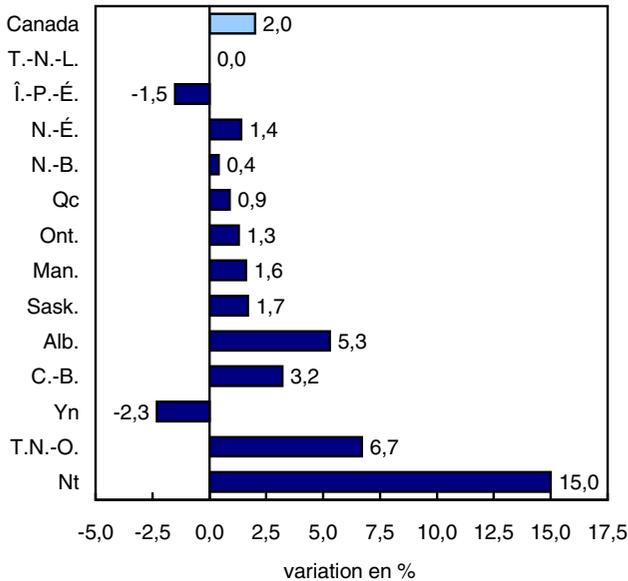
L'Alberta et la Colombie-Britannique affichent les plus fortes croissances provinciales des heures travaillées

En 2007, pour une deuxième année consécutive, l'Alberta et la Colombie-Britannique ont affiché les plus fortes augmentations des heures travaillées parmi les provinces. Ce sont aussi les deux seules provinces qui ont connu un déclin de leur productivité.

En Alberta, la transition de l'industrie pétrolière traditionnelle vers celle des sables bitumineux continue à freiner la croissance de la productivité du secteur minier. En 2007, le PIB de l'Alberta n'a progressé que de 3,3 %, soit la moitié du taux de croissance affiché en 2006. Il s'agit d'un ralentissement qui est

principalement attribuable à la chute des activités d'exploration pétrolière et gazière.

La croissance du volume des heures travaillées par province et territoire, 2007



Cependant, le volume des heures travaillées a augmenté considérablement, soit de 5,3 %, principalement dans les industries de cette province qui nécessitent plus de main-d'oeuvre. Les plus fortes hausses du volume des heures travaillées ont été observées dans la construction, le commerce de gros, les services d'enseignement et les soins de santé.

En Colombie-Britannique, les principales baisses de productivité ont été observées dans la construction et la fabrication. L'économie a progressé de 3,1 %, tandis que le volume des heures travaillées s'est accru pour s'établir à 3,2 %. La construction et le commerce de détail ont été parmi les principales industries à l'origine de cette accélération des heures travaillées.

La croissance de 1,6 % de la productivité du travail au Manitoba a été la troisième plus élevée parmi les provinces. Cette situation découle de quatre secteurs clefs, soit l'agriculture, la fabrication, le commerce de détail ainsi que le secteur de la finance. Le volume des heures travaillées a augmenté de 1,6 %, soit une accélération par rapport à 2006.

En Saskatchewan, la productivité a dépassé la moyenne nationale, progressant de 1,0 % après avoir reculé en 2006. Stimulé par l'activité minière, le PIB de la Saskatchewan s'est redressé pour s'établir à 2,8 % à la suite d'un déclin observé en 2006.

En 2007, la rémunération horaire en Saskatchewan a grimpé de 6,1 %, pendant qu'elle augmentait légèrement moins au Manitoba et en Alberta. Ces trois provinces ont toutes connu un resserrement de leur marché du travail au cours des dernières années.

Les territoires affichent des résultats mixtes

La productivité du travail s'est accrue de 6,1 % dans les Territoires du Nord-Ouest et de 6,3 % au Yukon, mais a décliné de 1,7 % au Nunavut.

En dépit d'une croissance spectaculaire de sa production, le Nunavut a vu sa productivité se replier pour une deuxième année consécutive. Bénéficiant d'une population jeune, le Nunavut a connu une forte hausse du volume des heures travaillées qui a légèrement dépassé celle de son PIB. Ce territoire a également enregistré une diminution de sa rémunération horaire pour une deuxième année de suite.

Dans les Territoires du Nord-Ouest, la croissance de la productivité du travail a accéléré après avoir enregistré une progression de 3,9 % en 2006, principalement en raison de la forte augmentation de la production de diamants.

Au Yukon, la productivité s'est redressée après avoir subi un recul en 2006. La production a progressé à un rythme accéléré dans la foulée de l'ouverture d'une nouvelle mine, alors que les heures travaillées ont légèrement reculé après avoir affiché une forte augmentation en 2006.

Données stockées dans CANSIM : tableau 383-0009.

Définitions, sources de données et méthodes : numéro d'enquête 5103.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Jean-Pierre Maynard au 613-951-3654 (productivite.mesures@statcan.ca), Division des comptes des revenus et dépenses. Télécopieur : 613-951-3618.

□

Croissance annuelle de la productivité du travail et des autres variables connexes pour l'ensemble de l'économie, 2007

	Produit intérieur brut réel	Tous les emplois	Heures moyennes travaillées	Volume des heures travaillées	Productivité du travail	Rémunération totale	Rémunération horaire	Coût unitaire de main-d'oeuvre
	%							
Canada	2,7	2,1	-0,1	2,0	0,7	6,1	4,0	3,4
Terre-Neuve-et-Labrador	9,1	0,5	-0,5	0,0	9,2	-5,0	-5,0	-12,9
Île-du-Prince-Édouard	2,0	0,5	-2,0	-1,5	3,5	4,0	5,5	2,0
Nouvelle-Écosse	1,6	0,5	0,9	1,4	0,1	4,1	2,7	2,6
Nouveau-Brunswick	1,6	1,3	-0,9	0,4	1,2	4,6	4,2	3,0
Québec	2,4	1,6	-0,7	0,9	1,5	6,0	5,0	3,5
Ontario	2,1	1,6	-0,2	1,3	0,8	4,7	3,3	2,5
Manitoba	3,3	1,0	0,6	1,6	1,6	7,8	6,0	4,3
Saskatchewan	2,8	1,5	0,2	1,7	1,0	8,0	6,1	5,1
Alberta	3,3	4,8	0,5	5,3	-1,9	11,2	5,5	7,6
Colombie-Britannique	3,1	3,3	-0,1	3,2	-0,2	6,0	2,7	2,9
Yukon	3,8	-1,2	-1,1	-2,3	6,3	7,4	9,9	3,4
Territoire du Nord-Ouest	13,1	1,7	4,9	6,7	6,1	8,9	2,0	-3,8
Nunavut	13,0	11,9	2,8	15,0	-1,7	9,9	-4,4	-2,8

Composantes sélectionnées du marché du travail par province et territoire, 2007

	Nombre total d'emplois					Heures annuelles		
	Population en âge de travailler	Rapport emploi / population	Province de résidence	Flux net de travailleurs	Province d'emploi	Volume des heures travaillées	Par emploi	Par habitant de 15 ans et plus
	milliers	%	milliers					
Canada	27 363	62,5	17 111	...	17 111	29 700 653	1 736	1 085
Terre-Neuve-et-Labrador	430	49,6	213	-4	209	382 947	1 828	891
Île-du-Prince-Édouard	115	60,2	69	-1	69	121 105	1 763	1 052
Nouvelle-Écosse	789	57,7	455	-1	454	789 110	1 737	1 000
Nouveau-Brunswick	634	57,8	367	-3	364	644 603	1 772	1 016
Québec	6 470	59,1	3 823	-47	3 776	6 284 420	1 664	971
Ontario	10 563	63,4	6 692	43	6 735	11 764 002	1 747	1 114
Manitoba	959	64,5	619	-2	617	1 061 920	1 722	1 107
Saskatchewan	807	64,7	522	-6	516	914 864	1 774	1 134
Alberta	2 826	70,9	2 003	25	2 028	3 741 469	1 845	1 324
Colombie-Britannique	3 691	62,0	2 289	-6	2 282	3 883 364	1 702	1 052
Yukon	26	65,6	17	0	17	29 821	1 780	1 164
Territoire du Nord-Ouest	33	78,3	25	1	26	52 077	1 976	1 598
Nunavut	21	65,5	14	1	14	25 663	1 779	1 234

... n'ayant pas lieu de figurer

Note: Le nombre d'emplois est cohérent avec le concept du Système des comptes nationaux. Celui-ci est fondé sur la province d'emploi, prend en compte le fait que certaines personnes occupent plus d'un emploi et fait abstraction des personnes qui ont un emploi, mais qui étaient absentes ou inactives et non rémunérées. Outre la somme des provinces et des territoires, le total canadien comprend le personnel des ambassades canadiennes et les militaires à l'étranger.



Étude : Les corrélats des erreurs de médicament dans les hôpitaux

2005

Le personnel infirmier travaillant dans des milieux hospitaliers où les effectifs et les ressources sont perçus comme insuffisants de même que les infirmières et les infirmiers faisant habituellement des heures supplémentaires sont plus susceptibles de déclarer qu'un patient a reçu un mauvais médicament ou une mauvaise dose, selon une nouvelle étude.

L'étude «Les corrélats des erreurs de médicament dans les hôpitaux», publiée aujourd'hui dans la publication *Rapports sur la santé*, s'est appuyée sur les résultats de l'Enquête nationale sur le travail et la santé du personnel infirmier (ENTSPI) de 2005 pour cerner les facteurs associés aux risques d'erreurs dans l'administration de médicaments aux patients.

Dans le cadre de l'enquête, près du cinquième (19 %) des infirmières et des infirmiers autorisés en milieu hospitalier ont déclaré que des erreurs de médicament concernant les patients qu'ils soignaient s'étaient produites «occasionnellement» ou «fréquemment» au cours de l'année ayant précédé l'enquête.

L'étude a mis en lumière plusieurs liens étroits entre les erreurs de médicament, d'une part, et l'organisation du travail et le milieu de travail, d'autre part. Ces relations subsistent, même une fois qu'est neutralisé l'effet de facteurs tels que l'expérience et le niveau de scolarité du personnel infirmier.

Parmi les facteurs présentant une relation avec les erreurs de médicament figurent l'habitude de faire des heures supplémentaires, une charge de travail excessive, la perception du manque d'effectifs ou de ressources, de mauvaises relations de travail avec les médecins, le manque de soutien de la part des collègues et l'insécurité d'emploi.

L'ENTSPI est la première enquête qui porte sur les conditions de travail du personnel infirmier à l'échelle du pays. Elle est issue d'une initiative conjointe menée en partenariat avec l'Institut canadien d'information sur la santé et Santé Canada.

Entre octobre 2005 et janvier 2006, près de 19 000 infirmières et infirmiers ont fourni des renseignements sur les conditions dans lesquelles ils exercent leur profession, ainsi que sur leur santé physique et mentale. Dans l'ensemble, l'enquête a révélé que le personnel infirmier est aux prises avec un vaste éventail de défis d'ordre physique et émotif dans un milieu de travail exigeant et souvent très chargé.

Relation significative entre les erreurs de médicament et les heures supplémentaires

On observe un lien significatif entre les erreurs de médicament et les heures supplémentaires effectuées par le personnel infirmier. Ainsi, 22 % des infirmières et infirmiers faisant habituellement des heures supplémentaires ont déclaré des erreurs de médicament, contre 14 % de leurs homologues qui ne font pas d'heures supplémentaires.

Les erreurs de médicament sont, en outre, liées à la perception d'une «charge de travail excessive» des infirmières et des infirmiers. En fait, les données indiquent que la probabilité d'erreurs croît à mesure qu'augmente la perception de la surcharge de travail. La probabilité d'erreurs de médicament est associée de façon similaire à la perception d'un manque d'effectifs et de ressources.

La qualité des relations de travail entre le personnel infirmier et les médecins a, elle aussi, une incidence sur les probabilités d'erreurs de médicament. En effet, 27 % des infirmières et des infirmiers qui entretiennent avec les médecins les relations de travail jugées les plus négatives ont déclaré des erreurs de médicament contre 12 % seulement pour leurs homologues qui entretiennent avec les médecins les relations jugées les plus positives.

Relation entre le stress au travail et les erreurs de médicament

L'étude fait état d'une relation entre le stress au travail et les erreurs de médicament. Les infirmières et les infirmiers qui disent avoir peu de soutien de la part de leurs collègues sont significativement plus susceptibles de déclarer des erreurs de médicament que leurs homologues bénéficiant d'un soutien plus important.

Il se pourrait toutefois que le manque de soutien de la part des collègues soit attribuable au manque d'effectifs. Les infirmières et les infirmiers qui travaillent à plein régime pour s'occuper de leurs propres patients pourraient être moins capables de prêter main forte à leurs collègues ou moins enclins à le faire.

L'insécurité d'emploi présente une relation significative avec les erreurs de médicament. Un peu moins du tiers (32 %) des infirmières et des infirmiers ayant peu de sécurité d'emploi ont déclaré des erreurs de médicament, contre 19 % de ceux qui bénéficient d'une meilleure sécurité d'emploi.

L'insatisfaction au travail représente un autre facteur lié aux erreurs de médicament. Environ 28 % des

infirmières et des infirmiers qui se sont dits insatisfaits au travail ont déclaré des erreurs de médicament, contre 18 % de ceux qui se sont dits satisfaits.

Définitions, sources de données et méthodes : numéro d'enquête 5080.

L'étude «Les corrélats des erreurs de médicament dans les hôpitaux», qui fait partie de la diffusion en ligne d'aujourd'hui de la publication *Rapports sur la santé*, vol. 19, n° 2 (82-003-XWF, gratuite), est maintenant accessible à partir du module *Publications* de notre site Web.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Kathryn Wilkins au 613-951-1769 (kathryn.wilkins@statcan.ca), Division de l'information et de la recherche sur la santé.

Pour obtenir plus de renseignements sur la publication *Rapports sur la santé*, communiquez avec Christine Wright au 613-951-1765 (christine.wright@statcan.ca), Division de l'information et de la recherche sur la santé. ■

Étude : Estimations et effets de l'obésité fondés sur des mesures autodéclarées et sur des mesures directes

2005

Depuis le milieu des années 1990, dans le cadre de ses grandes enquêtes sur la santé, Statistique Canada se fie généralement à la taille et au poids déclarés par les répondants pour estimer l'indice de masse corporelle (IMC) et produire des taux d'obésité.

Deux articles publiés aujourd'hui dans la publication *Rapports sur la santé* quantifient le biais découlant de l'utilisation de données autodéclarées, ainsi que ses effets.

L'analyse a été fondée sur 4 567 participants à l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC) de 2005 âgés de 12 ans et plus qui, dans le cadre d'interviews sur place, ont fourni des mesures autodéclarées de leur taille et de leur poids. Ceux-ci ont ensuite été mesurés par des intervieweurs qualifiés.

Les participants avaient tendance à surestimer légèrement leur taille. En moyenne, les hommes ont surestimé leur taille de 1 centimètre et les femmes, de 0,5 centimètre.

La tendance à sous-estimer le poids était plus prononcée. Les femmes ont sous-estimé leur poids de 2,5 kilogrammes en moyenne, contre 1,8 kilogramme pour les hommes.

En outre, plus leur poids était élevé, plus les personnes le sous-estimaient. Les femmes appartenant à la catégorie la plus élevée d'obésité ont sous-estimé leur poids de 8,6 kilogrammes en moyenne et les hommes de cette catégorie, de 5,0 kilogrammes.

Comme on peut s'y attendre, de nombreuses études ont montré que les données autodéclarées produisent des estimations plus faibles de la prévalence de l'obésité que les données mesurées. Toutefois, peu d'études ont porté sur les effets de cette classification erronée du rapport entre les catégories d'IMC et les problèmes de santé liés à l'obésité.

Selon les données autodéclarées sur la taille et le poids de l'ESCC, une proportion considérable de personnes ayant un poids corporel excessif ont été classées par erreur dans des catégories d'IMC inférieures. Par conséquent, les associations entre le poids et les problèmes de santé liés à l'obésité, comme le diabète, l'hypertension et la maladie cardiaque, sont peut-être exagérées, parce que les personnes appartenant aux catégories «embonpoint» et «obésité», selon les données autodéclarées, pèsent effectivement davantage que celles des catégories correspondantes selon les valeurs mesurées.

Étant donné que le recours aux données autodéclarées entraîne une sous-estimation de la

prévalence de l'obésité, le fardeau total des problèmes de santé liés à l'obésité (mesuré selon le nombre de cas) est sous-estimé.

Par exemple, 360 000 personnes de 40 ans et plus classées comme obèses d'après les données autodéclarées étaient atteintes de diabète. Cependant, parmi les personnes classées comme obèses d'après les valeurs mesurées, 530 000, soit près de 50 % de plus, étaient atteintes de diabète. Ces différences reflètent simplement le plus grand nombre de personnes classées dans la catégorie «obésité» lorsque l'on utilise les données mesurées.

Statistique Canada tente d'élaborer des méthodes pour résoudre ces problèmes.

Définitions, sources de données et méthodes : numéro d'enquête 3226.

Les articles «Estimations de l'obésité fondées sur des mesures autodéclarées et sur des mesures directes» et «Effets des mesures sur l'obésité et la morbidité», qui font partie de la publication *Rapports sur la santé*, vol. 19, n° 2 (82-003-XWF, gratuite), parue en ligne aujourd'hui, sont maintenant accessibles à partir du module *Publications* de notre site Web.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Julie Bernier au 613-951-4556 (julie.bernier@statcan.ca), Division de l'information et de la recherche sur la santé.

Pour obtenir plus de renseignements sur les *Rapports sur la santé*, communiquez avec Christine Wright au 613-951-1765 (christine.wright@statcan.ca), Division de l'information et de la recherche sur la santé. ■

Indice des prix de la construction de bâtiments non résidentiels

Premier trimestre de 2008

L'indice composite des prix de la construction de bâtiments non résidentiels s'est établi à 165,7 (1997=100) au premier trimestre, en hausse de 2,6 % comparativement au trimestre précédent. L'indice a augmenté de 8,7 % par rapport au premier trimestre de 2007. L'augmentation trimestrielle a été principalement attribuable à des coûts plus élevés de la main-d'oeuvre, des matériaux et du carburant.

Edmonton a enregistré la plus forte variation trimestrielle (+3,5 %), suivie de Toronto et d'Ottawa-Gatineau, partie ontarienne (+2,8 % chacune), de Calgary (+2,6 %), de Montréal (+2,4 %), de Vancouver (+2,0 %) et de Halifax (+1,3 %).

Edmonton a aussi enregistré la plus forte variation (+13,4 %) par rapport au premier trimestre de 2007, suivie de Calgary (+10,9 %), de Vancouver (+10,0 %), de Toronto (+7,2 %), d'Ottawa–Gatineau, partie ontarienne (+6,6 %), de Montréal (+6,2 %) et de Halifax (+5,2 %).

Nota : L'Indice des prix de la construction de bâtiments non résidentiels donne une indication de la variation des coûts de la construction neuve dans six régions métropolitaines de recensement ou RMR (Halifax, Montréal, Toronto, Calgary, Edmonton et Vancouver) ainsi que la partie ontarienne de la RMR d'Ottawa–Gatineau.

Trois catégories de construction (les bâtiments industriels, commerciaux et institutionnels) sont représentées par des bâtiments types (une usine d'industrie légère, un immeuble à bureaux, un entrepôt, un centre commercial et une école).

En plus des indices pour chacune des RMR et des indices composites, d'autres répartitions des variations de coûts sont aussi produites par groupe d'activité (la structure, l'architecture, la mécanique et l'électricité) pour chaque type de bâtiments.

Ces indices de prix sont établis à partir d'enquêtes menées auprès d'entrepreneurs généraux et de

sous-traitants spécialisés, qui fournissent des données sur diverses catégories de coûts (les matériaux, la main-d'oeuvre, le matériel, les taxes, les frais généraux et les bénéfiques) pertinents aux devis de construction détaillés compris dans les enquêtes.

Données stockées dans CANSIM : tableaux 327-0039 et 327-0040.

Définitions, sources de données et méthodes : numéros d'enquête, y compris ceux des enquêtes connexes, 2317 et 2330.

Le numéro du premier trimestre de 2008 de la publication *Statistiques des prix des immobilisations* (62-007-XWF, gratuite) paraîtra en juillet.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec les Services à la clientèle au 613-951-9606 ou composez sans frais le 1-866-230-2248 (prices-prix@statcan.ca), Division des prix. Télécopieur : 613-951-1539.

Indices des prix de la construction de bâtiments non résidentiels¹

	Premier trimestre de 2008	Premier trimestre de 2007 au premier trimestre de 2008	Quatrième trimestre de 2007 au premier trimestre de 2008
	(1997=100)	variation en %	
Indice composite	165,7	8,7	2,6
Halifax	138,5	5,2	1,3
Montréal	143,6	6,2	2,4
Ottawa–Gatineau, partie ontarienne	156,3	6,6	2,8
Toronto	165,3	7,2	2,8
Calgary	191,7	10,9	2,6
Edmonton	188,1	13,4	3,5
Vancouver	165,9	10,0	2,0

1. Il est possible de consulter en ligne les subdivisions de recensement qui font partie des régions métropolitaines de recensement.

Produits pétroliers raffinés

Mars 2008 (données provisoires)

Il est maintenant possible de consulter les données de mars sur la production, les stocks et les ventes intérieures des produits pétroliers raffinés. D'autres données choisies sur ces produits sont aussi offertes.

Définitions, sources de données et méthodes : numéro d'enquête 2150.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec l'agent de diffusion au 613-951-9497 ou composez sans frais le 1-866-873-8789 (energ@statcan.ca), Division de la fabrication, de la construction et de l'énergie.

Production de pétrole brut et de gaz naturel

Mars 2008 (données provisoires)

Il est maintenant possible de consulter les données provinciales de mars sur la production de pétrole brut et de gaz naturel marchand.

Définitions, sources de données et méthodes : numéro d'enquête 2198.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec la Section de marketing et diffusion au 613-951-9497 ou composez sans frais le 1-866-873-8789 (*energ@statcan.ca*), Division de la fabrication, de la construction et de l'énergie. ■

Fil d'acier et certains produits de fil métallique

Mars 2008

Il est maintenant possible de consulter les données de mars sur la production de fil d'acier et de certains produits de fil métallique.

Données stockées dans CANSIM : tableau 303-0047.

Définitions, sources de données et méthodes : numéro d'enquête 2106.

Le numéro de mars 2008 de la publication *Acier, produits tubulaires et fil d'acier* (41-019-XWF, gratuite) paraîtra sous peu.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec l'agent de diffusion au 613-951-9497 ou composez sans frais le 1-866-873-8789 (*manufact@statcan.ca*), Division de la fabrication, de la construction et de l'énergie. ■

Nouveaux produits

Rapports sur la santé, vol. 19, n^o 2
Numéro au catalogue : 82-003-XWF
(gratuit).

Les prix sont en dollars canadiens et n'incluent pas les taxes de vente. Des frais de livraison supplémentaires s'appliquent aux envois à l'extérieur du Canada.

Les numéros au catalogue se terminant par : -XWF, -XIB ou -XIF représentent la version électronique offerte sur Internet, -XMB ou -XMF, la version microfiche, -XPB ou -XPF, la version papier, -XDB ou -XDF, la version électronique sur disquette, -XCB ou -XCF, la version électronique sur CD-ROM, -XVB ou -XVF, la version électronique sur DVD-ROM et -XBB ou -XBF, une base de données.

Pour commander les produits

Pour commander par téléphone, ayez en main :

- Le titre
- Le numéro au catalogue
- Le numéro de volume
- Le numéro de l'édition
- Votre numéro de carte de crédit.

Au Canada et aux États-Unis, composez le : **1-800-267-6677**
Pour les autres pays, composez le : **1-613-951-2800**
Pour envoyer votre commande par télécopieur, composez le : **1-877-287-4369**
Pour un changement d'adresse ou pour connaître l'état de votre compte, composez le : **1-877-591-6963**

Pour commander par la poste, écrivez à : Finances, immeuble R.-H.-Coats, 6^e étage, Statistique Canada, Ottawa, K1A 0T6. Veuillez inclure un chèque ou un mandat-poste à l'ordre du **Receveur général du Canada/Publications**. Au Canada, ajoutez 5 % de TPS et la TVP en vigueur.

Pour commander par Internet, écrivez à : infostats@statcan.ca ou téléchargez la version électronique en vous rendant au site Web de Statistique Canada (www.statcan.ca). À la page *Nos produits et services*, sous *Parcourir les publications Internet*, choisissez *Payantes*.

Les agents libraires agréés et autres librairies vendent aussi les publications de Statistique Canada.

catalogue 11-0017 (anglais) 11-010 (501/03/04/04/01)



Le jeudi 8 juin 1997
Pour être diffusé à 8 h 30

PRINCIPAUX COMMUNIQUÉS

- **Transport urbain, 1996** Malgré le ralentissement des services de transport urbain, les Canadiens y ont de moins en moins recours. En 1996, les Canadiens ont effectué en moyenne quelque 46 déplacements à un moyen de transport urbain, soit le moins le plus bas enregistré au cours des 25 dernières années. 2
- **Productivité, rémunération horaire et coût unitaire de la main-d'œuvre, 1996** À l'instar de la croissance des dépenses et des emplois, la hausse de la productivité des entreprises canadiennes en 1996 a été considérablement inférieure à celle de l'année précédente. 5

AUTRES COMMUNIQUÉS

- Indice de offre d'emploi, mai 1997 10
- Enquête sur les entreprises et les clients 10
- Auges en formes positives, septembre 1997 11
- Production d'œufs, avril 1997 11

NOUVELLES PARUTIONS 12

Statistique Canada / Statistiska Canada / Canada

Bulletin officiel de diffusion des données de Statistique Canada

Numéro au catalogue 11-001-XIF.

Publié tous les jours ouvrables par la Division des communications et des services de bibliothèque, Statistique Canada, Immeuble R.-H.-Coats, 10^e étage, section G, 100 promenade Tunney's Pasture, Ottawa, Ontario K1A 0T6.

Pour consulter *Le Quotidien* sur Internet, visitez notre site à l'adresse <http://www.statcan.ca>. Pour le recevoir par courrier électronique tous les matins, envoyez un message à listproc@statcan.ca. Laissez en blanc la ligne de l'objet. Dans le corps du message, tapez : *subscribe quotidien prénom et nom*.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada. © Ministre de l'Industrie, 2008. Tous droits réservés. Le contenu de la présente publication électronique peut être reproduit en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, sans autre permission de Statistique Canada, sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé destiné aux journaux et/ou à des fins non commerciales. Statistique Canada doit être cité comme suit : Source (ou « Adapté de », s'il y a lieu) : Statistique Canada, année de publication, nom du produit, numéro au catalogue, volume et numéro, période de référence et page(s). Autrement, il est interdit de reproduire le contenu de la présente publication, ou de l'emmagasiner dans un système d'extraction, ou de le transmettre sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique, mécanique, photographique, pour quelque fin que ce soit, sans l'autorisation écrite préalable des Services d'octroi de licences, Division des services à la clientèle, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.